

La CCAS lance un emprunt... aux CMCAS !!!



L'organisme cigale CCAS ayant cherché tout l'été des fonds se trouva fort dépourvu quand la bise fut venue, elle décida de quémander chez ses amies fourmis CMCAS, un peu de trésorerie disparue...

Cependant chacun sait que la fourmi n'est pas prêteuse, c'est là son moindre défaut...

Après avoir augmenté la participation financière des agents à leurs activités, vendu une partie de son patrimoine, le Conseil d'Administration de la CCAS a été amené le 6 avril 2011, à se prononcer sur une délibération concernant une souscription de prêts de la CCAS auprès des CMCAS.

La Caisse Centrale des Activités Sociales fait ainsi appel, pour la première fois dans son histoire, à la générosité des 69 CMCAS pour un montant fixé à 15 millions d'euros !

Les CMCAS prêteuses s'engageront-elles dans cet appel de fonds ? ... là est toute la question. Pour connaître la situation tendue qui existe dans les CMCAS, on imagine sans difficulté tout le succès d'estime que va rencontrer cette sollicitation de prêt. D'autant plus que les difficultés pour faire remonter la trésorerie du local au national, sous quelque forme que ce soit, sont bien connues.

Appel de fonds, ou plutôt appel à l'aide, la situation pécuniaire est décidément bien alarmante.

En déclinaison, la CGT doit faire preuve d'imagination et de subtilité pour trouver d'éventuelles alimentations du « compte courant » de la CCAS.

Certes la solidarité et l'appel au réalisme seront sans doute au rendez-vous. Mais, en cas de nouveau choc financier, une fois les fonds de tiroirs grattés, les bas de laine engloutis, il ne restera plus qu'à troquer en monnaie de singe.

*« Ne soyez ni un emprunteur, ni un prêteur ;
Car souvent on perd le prêt et l'ami, et l'emprunt... ».*

William Shakespeare
Extrait de Hamlet